

15-12 - Histoire d'une notion : « Iel », ou la cause du neutre

En désignant une personne sans faire référence à son genre, ce pronom, surtout utilisé dans les milieux militants, permet d'envisager une langue plus inclusive. Mais sa récente intégration dans la version électronique du Robert a fait craindre à certains une dénaturation de la langue française.

« On ne doit pas triturer la langue française quelles que soient les causes. (...) Les modifications inopinées de la langue française, ce n'est bon à aucun titre. » C'est par ces mots que le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a réagi, le 18 novembre, à la décision du *Robert* d'ajouter le pronom « iel » à la version numérique de son dictionnaire. Il concluait que la langue française était « suffisamment complexe comme ça, on n'a pas besoin d'en rajouter ».

Pourtant, il s'agissait précisément là « d'en rajouter ». Pendant plusieurs jours, défenseurs de ce néologisme et, surtout, opposants ont défilé dans l'espace médiatique pour nourrir la polémique et commenter ce qui est devenu un événement. Lydia Guirous, ancienne porte-parole des Républicains, a ainsi évoqué sur RTL, le 17 novembre, une « tyrannie des minorités qui veulent imposer à toute la société des choses (...) inutiles », tandis que, la veille, le député (LRM) de l'Indre François Jolivet s'insurgeait sur Twitter et tonnait : « J'ai écrit à l'Académie française. »

L'escarmouche a été telle que Charles Bimbenet, directeur général des éditions *Le Robert*, a publié une lettre ouverte afin de justifier le choix d'intégrer « iel » au dictionnaire : « Si son usage est encore relativement faible, (...) il est en forte croissance depuis quelques mois. De surcroît, le sens du mot "iel" ne se comprend pas à sa seule lecture – dans le jargon des lexicographes, on dit qu'il n'est pas "transparent" –, et il nous est apparu utile de préciser son sens pour celles et ceux qui le croisent, qu'ils souhaitent l'employer ou au contraire... le rejeter. (...) Définir les mots qui disent le monde, c'est aider à mieux le comprendre. »

Revenons à la définition proposée par *Le Robert*. Pronom hybride unissant « il » et « elle », « iel » forme un mot-valise indiqué comme « rare » dans le dictionnaire : « Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. » D'emblée, c'est à une indifférenciation de genre que nous confronte ce néologisme, dont la signification est double. D'abord, dans son acception plurielle, le terme permet de se référer à un groupe multiple sans utiliser le masculin dit « générique » – tout comme son cousin présentatif « ceux », également employé. Ensuite, dans son acception singulière, il permet de désigner une personne dont l'identité de genre ne peut être recouverte par les pronoms classiques « il » et « elle ». Il s'agit donc d'un pronom neutre qu'on peut apparenter à un « on » moderne, peut-être plus pratique dans certains contextes et surtout plus militant.

Car l'origine de ce pronom est évidemment militante, ce que souligne la linguiste et maîtresse de conférences à l'université Paris-Sorbonne Julie Neveux, dans un entretien sur France Culture : « D'après l'expérience vécue par ces personnes non genrées, l'intégration du pronom "iel" résulte d'une réflexion sur ce qu'est le genre comme construction sociale et sur la langue comme système de représentation. » Elle poursuit : « Cela fait déjà quelques années que j'ai des requêtes de mes étudiants qui disent ne pas se reconnaître dans "il" ou "elle" et qu'ils aimeraient bien que je les désigne en tant que "iel". C'est une réalité sociale que j'ai vue changer. »

« Affaire en cours »

Avant *Le Robert*, d'autres dictionnaires attestaient déjà de l'usage de ce pronom, à commencer par le Wiktionnaire [dictionnaire en ligne participatif, libre et gratuit], qui date son émergence de 2013, et qui illustre son emploi par une citation du roman *Les Furtifs*, d'Alain Damasio (La Volte, 2019). *La Grande Grammaire du français*, parue en octobre chez Actes Sud, évoque, elle aussi, ce pronom, tout en soulignant la grande richesse de l'ensemble dans lequel il s'intègre, comme le fait remarquer la linguiste Laélia Véron sur Twitter : « Vous vous souvenez quand Brigitte Macron avait dit qu'il y avait "deux pronoms", "il" et "elle" ? Il y en a bien plus, mais surtout il y a une grande possibilité de variation des pronoms personnels, en genre, en nombre, et plus encore ! »

Si l'usage de « iel » est attesté, quoique minoritaire, que reproche-t-on exactement à ce pronom ?

Certains relèvent la complexification de la langue qu'il produit, ainsi que la difficulté d'accord qu'il présente : iel est beau ou belle ? Dans une tribune publiée par *Le Figaro*, le 10 décembre, le professeur de littérature Stéphane Chaudier analyse ce terme comme une « forme sémantiquement ambiguë » qu'il est difficile d'intégrer au système existant, et dont il perçoit d'ores et déjà la « mort annoncée ». De son côté, Julie Neveux semble plus prudente et parle d'« affaire linguistique en cours ».

D'autres condamnent le terme – ainsi que la démarche du *Robert* dans son intégralité – parce que celui-ci témoignerait d'une posture idéologique, le « wokisme » – terme dérivé de l'anglais woke, signifiant « éveillé », et qui n'apparaît pour l'heure dans aucun dictionnaire. Dès lors, inclure « iel » dans un dictionnaire relèverait d'un militantisme inavoué qui n'aurait pas sa place dans un ouvrage à vocation scientifique.

On peut ici songer aux mots du lexicographe Alain Rey, qui, dans un article paru en 2005 dans la revue *Le Français aujourd'hui*, démantelait ce fantasme de neutralité du dictionnaire : « Seule la naïveté volontariste d'une représentation unique, simple et linéaire de la langue, par un discours d'apparence scientifique, a pu induire l'illusion d'exhaustivité, et celle de la représentativité neutre. » Comme quoi, « iel » n'est finalement pas si neutre que cela.

15-12- « On n'a jamais vu, dans l'histoire des dictionnaires, l'intrusion de mots qui ne soient conformes à la grammaire »

Tribune de Patrick Charaudeau, linguiste, professeur émérite de l'université Sorbonne-Paris-Nord et chercheur au CNRS (Laboratoire de communication politique). *La Langue n'est pas sexiste* (Le Bord de l'eau, 176 p., 16 €) est son dernier ouvrage.

Le recours au masculin comme « catégorie lexicale supérieure englobante » est le résultat d'un processus historique, rappelle, dans une tribune au « Monde », le linguiste Patrick Charaudeau, qui précise que la langue n'est pas sexiste mais que les individus peuvent l'être.

Comme il le fait chaque année, le dictionnaire *Le Robert* a décidé d'introduire dans son édition de 2021 des mots nouveaux (« corona », « vaccinodrome », « distanciel », « antivax »), mots qui circulent en abondance dans l'espace public, diffusés par les médias et les réseaux sociaux, et qui sont largement employés par toutes les catégories de la population française, pandémie oblige. La grande surprise a été de voir arriver le pronom « iel ». Que peut-on en dire raisonnablement du point de vue linguistique ?

Tout d'abord, il faut savoir que, contrairement à ce que l'on dit dans les jeux télévisés, le dictionnaire n'est pas une autorité. Il n'édicte pas de règles. Il rend compte des mots qui circulent entre les membres d'une communauté linguistique et définit leur sens selon l'usage le plus répandu. De la grammaire, en revanche, on peut dire qu'elle fait autorité, en ce qu'elle décrit le fonctionnement de la langue comme condition d'entendement : elle dit la norme et édicte des règles. Le dictionnaire est en charge, principalement, des mots du lexique. Et lorsqu'il intègre des mots grammaticaux, c'est en se référant à ce qu'en disent les grammaires.

On n'a jamais vu, dans l'histoire des dictionnaires, l'intrusion de mots grammaticaux qui ne soient conformes à la grammaire. Or, que l'on sache, jusqu'à présent, les grammaires françaises n'ont pas enregistré un pronom ayant la forme « iel », dont on sait qu'il n'est employé que par quelques sujets écrivant dans le monde circonscrit de l'université.

Phénomène de neutralisation

Ensuite, on peut être étonné de ce choix. Pourquoi cette forme de pronom en particulier parmi l'ensemble des propositions de l'écriture inclusive ? Pourquoi ne pas intégrer également « illes », pour « ils/elles » ; « ul », « ol », « al », pour « il/elle » ; « ceuses », « ceuxx » pour « ceux/celles » ? Le regretté Alain Rey, qui dirigea longtemps *Le Robert*, préconisait d'enregistrer les usages les plus insolites, mais il s'agissait des mots du lexique, ce qui n'est pas ici le cas.

Quant à ce que pourrait être l'usage du pronom « iel », amalgame de « il » et « elle », on remarquera la contradiction inhérente à son emploi : le genre grammatical désigne des êtres de langage alors que

le genre sexué désigne des personnes. En témoignent les pronoms dits impersonnels, comme dans les expressions « il pleut » ou « il est évident que ».

Le fond du problème réside dans le fait que l'écriture inclusive fait fi d'un phénomène qui caractérise toutes les langues à travers leur usage, à savoir le phénomène de neutralisation : neutralisation dans les systèmes phonétique, morphologique, syntaxique et sémantique. S'agissant de la reprise de substantifs par des pronoms, il est deux cas où s'exerce la neutralisation : les énoncés au pluriel et les énoncés à valeur de généralisation. Dire « les universitaires ont un double statut » neutralise l'opposition des genres en une entité globale qui les inclut. L'antécédent peut donc être repris par « ils sont enseignants et chercheurs », sans qu'il y ait discrimination d'un genre ou de l'autre.

Dans les contextes à définition générale, comme « le journaliste doit rendre compte des opinions diverses et il doit le faire avec esprit critique », journaliste est une qualité qui n'a pas besoin d'être spécifiée du point de vue du genre, car ce n'est pas le masculin, en tant que sexe, qui domine, mais une catégorie lexicale supérieure englobante qui abolit le genre sexué. Il peut donc être repris par le pronom « il », tout en conservant sa valeur de généralité, sans exclure les femmes journalistes.

Voie particulière du français

Comme on le sait, les langues romanes se sont développées à partir du latin dit « vulgaire », un latin populaire qui, au contact des populations conquises par l'Empire romain, s'est diversifié selon les caractéristiques des parlers régionaux. C'est progressivement que se sont opérées des transformations, dont la principale caractéristique est l'abandon des déclinaisons latines. Le français a suivi une voie particulière, du fait de l'affaiblissement en [e] des finales des cas latins : poeta > poète, dominus > domaine, templum > temple, quand les autres langues romanes faisaient alterner systématiquement les phonèmes [o]/[a] correspondant au masculin et au féminin. De ce fait, bien des mots de la langue française désignant des choses ou des êtres humains ne marquent pas la différence de genre grammatical (élève, universitaire, enfant), laquelle peut être cependant signalée par un article (un/une élève, universitaire, enfant).

C'est en raison de ce fait historique que le français a été amené à avoir recours à la neutralisation autour de la marque du masculin. Non pas tant en raison de la noblesse de ce genre, comme l'ont malheureusement affirmé dans le passé quelques doctes soucieux de réguler la langue – comme Vaugelas, Dupleix, Beauzée [des grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles] –, mais parce que la forme grammaticale du masculin a fini par recouvrir les genres masculin, féminin et neutre des déclinaisons latines, et ce, par l'usage qu'en faisaient les sujets parlants.

En cette époque si sensible aux questions égalitaires, on comprend le souci d'éviter, y compris dans les façons de parler, les discriminations. Bienvenue est la féminisation des noms de métier : les rôles sociaux changent à travers le temps, et la langue, dans son usage, doit en rendre compte. Mais à s'engager dans un combat contre la « masculinisation du français », plus personne ne pourrait écrire en français. Tout dépend des choix qu'opère le sujet parlant. Une fois de plus, la langue n'est pas sexiste, ce sont les individus qui peuvent l'être. Ainsi, la grande avocate Gisèle Halimi, qui fut de tous les combats féministes, peut-elle [dans une interview au *Monde* du 22 septembre 2019] se déclarer avocate, et déclarer en même temps, pour donner une portée générale à son énoncé : « Aucun avocat ne sort indemne de cette ultime mission. »

15-12 - « La création de nouvelles formes pronominales non binaires n'est pas une exception française »

Tribune de Luca Greco, sociolinguiste, professeur en sociolinguistique à l'université de Lorraine, rédacteur en chef de la revue « *Langage et Société* ».

Le pronom « iel », apparu dès le début des années 2000, est aujourd'hui utilisé aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et plusieurs langues, comme l'anglais ou le suédois, ont déjà adopté de telles tournures, relève, dans une tribune au « Monde », le sociolinguiste Luca Greco, qui mène des enquêtes de terrain dans les milieux LGBTQ.

Les lexicographes d'un célèbre dictionnaire viennent d'inclure dans leur édition en ligne et gratuite

le pronom non binaire « iel » (« iels » au pluriel) en le définissant de la sorte : « Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. » L'expression « quel que soit son genre » est prudente et englobante : ce pronom peut désigner des personnes qui ne se reconnaissent ni dans le genre féminin, ni dans le genre masculin, et des personnes dont on ignore le genre. Au pluriel, il désigne des groupes dont l'appartenance au masculin ou au féminin pose problème : des groupes mixtes, de différents genres ou de genres fluides en constante mutation.

En tant que sociolinguiste menant des enquêtes de terrain dans les milieux LGBTQ – un sigle utilisé pour désigner les communautés lesbienne, gay, bi, trans, queer –, j'ai pu attester l'emploi du pronom « iel » depuis au moins la première moitié des années 2000, lorsque j'ai commencé à travailler sur les pratiques langagières des personnes trans et des drag-kings – des personnes catégorisées comme femmes à la naissance et mettant en scène différents types de masculinités – en milieu francophone. C'est un pronom qui circulait déjà aussi bien à l'écrit dans des formes multiples – « iel », « yel », « ielle », « ellui »... – qu'à l'oral, où on entendait souvent des pauses – savantes et ironiques entre « el » et « lui » (pour « ellui »), « i » et « el » (dans « iel »). Son utilisation est aujourd'hui observable dans de nombreuses situations, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, ou dans un contexte numérique : forums, discours associatifs, au travail (dans certains milieux), ou à l'école où de plus en plus de jeunes non binaires demandent qu'on les désigne par « iel ».

Effervescence linguistique

Le Wiktionnaire [dictionnaire en ligne, participatif, libre et gratuit], qui est depuis toujours à l'affût des nouvelles formes linguistiques, avait inclus le pronom « iel » en 2015, et répertorie des occurrences dans des publications, y compris des ouvrages littéraires, depuis 2013 – « C'est iel qu'a mené les deux heures d'entraînement », trouve-t-on par exemple dans *Les Furtifs* d'Alain Damasio (La Volte, 2019). Sa trajectoire rappelle celle du mot « homoparentalité ». Son entrée dans le *Petit Robert*, en 2003, et dans le *Petit Larousse*, en 2004, était la conséquence d'un emploi diffus mais croissant dans les milieux associatifs homoparentaux et dans les sciences sociales. Aujourd'hui, son utilisation s'est banalisée.

Nous assistons aujourd'hui à un grand moment d'effervescence linguistique dans lequel chacune et chacun peut apporter sa contribution au grand chantier de la langue française, tel qu'il se donne à voir dans un contexte de profondes transformations au niveau des identités de genre et, de fait, des formes linguistiques. Ces pratiques langagières n'effacent pas du tout les formes binaires déjà existantes, elles rendent les formes linguistiques dynamiques et multiples à l'image d'une société en mutation. Son inclusion dans un dictionnaire, ce qui arrive d'ailleurs tous les ans pour nombre d'autres mots, ne doit pas être interprétée comme une injonction.

La création de nouvelles formes linguistiques n'introduit pas de chaos au sein de la société dans laquelle les langues sont parlées : toute nouvelle forme linguistique s'insère au sein d'une grammaire dans laquelle les usages sont documentés, étudiés, et intégrés dans une norme en constante évolution. Comme c'est souvent le cas pour les groupes minoritaires, le langage constitue un véritable champ de luttes. La recherche, la création et l'institutionnalisation de nouvelles formes pronominales non binaires ne sont pas une exception française.

D'autres langues, d'autres pays les ont déjà adoptées et ces nouvelles formes se diffusent : le pronom « they » au singulier, en anglais, à côté de la paire « he/she » ; les formes « ilu/ile/elu », en portugais, pour désigner des genres non binaires que le couple « ele/ela » ne permet pas de représenter ; la forme « elle », en espagnol, qui s'ajoute aux pronoms « el/ella » ; et le pronom suédois « hen », entré dans le dictionnaire de l'Académie suédoise en 2015 aux côtés des pronoms personnels féminin et masculin « hon/han », et dont l'utilisation s'est aujourd'hui largement stabilisée après avoir provoqué quelques polémiques au moment de son inclusion dans le dictionnaire.

Identités fluides

L'italien, une langue qui n'utilise que très rarement les pronoms sujets personnels, prévoit depuis quelques années quelques formes pronominales : « loro » (clairement une traduction de l'anglais «

they »), « lai », et d'une façon particulièrement intéressante, le pronom « issə », issu du napolitain. Le morphème « ə », une voyelle moyenne centrale dans l'alphabet phonétique international, est là pour désigner un genre autre que le masculin et le féminin, un genre non binaire.

Depuis des années, les corps qui s'affranchissent de l'injonction à des modèles binaires de genre sont nombreux et de plus en plus visibles dans l'espace public. Aussi bien à la ville qu'à la campagne, des gens inventent de nouvelles formes de masculinité et de féminité, des identités fluides, plurielles. Le système binaire ne disparaît pas pour autant. Il se complexifie par la multiplication et la diffusion de nouvelles identités à la périphérie, à l'intersection ou à l'encontre des catégories « hommes/femmes », « masculin/féminin ».

Comme de nombreux travaux en sciences sociales l'ont montré depuis longtemps, les cultures ont toujours créé, contesté, reformulé des mots et des catégories, pour désigner des formes de vie en dehors des normes. L'émergence d'une forme de vie ne fait jamais l'économie de sa nomination. C'est ce qui lui permet d'exister, de s'affirmer et d'être reconnue avec le temps. En tant que locutrices et locuteurs, nous créons et nous nous approprions les langues que nous parlons, écrivons, utilisons quotidiennement. La langue est un bien collectif qui appartient donc à tout le monde. C'est du commun, au même titre que l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons. Un commun en devenir qui se construit jour après jour grâce aux usages de tout le monde, binaires et non binaires.